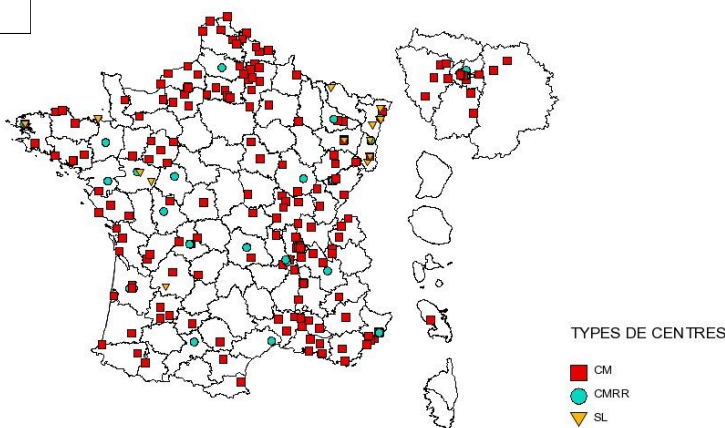


## MESURE 34 – Lettre d'information Août 2010 — N° 8

AU 16/08/2010:

|         |          |
|---------|----------|
| 122 805 | ACTES    |
| 77 661  | PATIENTS |
| 258     | CENTRES  |



## COMMENT ENVOYER DES CIMA

### Pour les utilisateurs de Calliope:

- Obtenir les identifiants de connexion au site de **E-learning** : Faire une demande à Kappa Santé, [Calliope@kappasante.com](mailto:Calliope@kappasante.com) (Tel : 01 55 35 97 84)
- Suivre la formation de E-Learning : Elle comprend une prise de connaissance des modalités de déploiement de la mesure 34, des nouvelles fonctionnalités CIMA dans Calliope par le référent CIMA du centre au minimum, idéalement par l'ensemble des utilisateurs Calliope .
- Une fois la formation en E-learning validée, Calliope-CIMA peut être activé. Le centre peut commencer à générer des CIMA et à les adresser à la BNA.

### Pour les non utilisateurs de Calliope:

- Une formation à l'outil Calliope-CIMA est recommandée avant la formation de E-learning . Kappa Santé organise dans ses locaux, des journées de formation à Calliope .
- Si un centre ne peut se déplacer à ces formations, une autoformation est possible à distance en utilisant le manuel utilisateur et la base test.
- Une fois la formation à Calliope-CIMA réalisée, la procédure est équivalente aux centres utilisateurs de Calliope.

### Pour les centres souhaitant utiliser d'autres logiciels que Calliope.

Les spécifications ont été réactualisées au 16/01/2010 Vous pouvez les obtenir en vous connectant sur le lien ci dessous.

<http://www.banque-nationale-alzheimer.fr/csp/bna-public/Kanope.Modules.Bna.Pages.demandeSpecs.cls>

Coordination : CMRR, Département de Santé Publique et Direction des Services Informatiques

Centre Hospitalier et Universitaire de Nice.

## MESURE 34 – Lettre d'information Août 2010 — N° 8

### RAPPEL DU COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 9 JUIN 2010

Veillez Adresser vos commentaires avant le 17 Septembre 2010

[le-duff.f@chu-nice.fr](mailto:le-duff.f@chu-nice.fr) ou [quetel.j@chu-nice.fr](mailto:quetel.j@chu-nice.fr)

### Journée sur la M34:

Une matinée sur la mesure 34 aura lieu le 16 décembre 2010 au matin de 10h à 12h30 avant le début du congrès des Unités de Soins Alzheimer. Cette réunion doit permettre de présenter l'ensemble des équipes participantes à la M34 et de recueillir les commentaires des utilisateurs.

Programme préliminaire :

- DGOS : Le point sur la Mesure 34
- Kappa santé : Calliope - CIMA
- Ellipse : La BNA
- INVS : les indicateurs épidémiologiques
- CHU Nice : La gestion du système
- Point de vue d'une Consultation Mémoire
- Point de vue d'un neurologue libéral

### Déploiement de la M34

- Afin de faciliter l'envoi de Corpus d'Information Minimum Alzheimer (CIMA) à la Banque Nationale Alzheimer (BNA) l'équipe de la M34 vous propose de mettre en place des réunions régionales ou des formations par E- Learning et téléphone.
- Les ARS ont reçu les identifiants permettant un accès à la BNA. La DGOS doit aussi préparer à l'attention des ARS un document demandant pour chaque région le plan de déploiement des centres et l'état d'avancement tous les 3 mois.

### Modifications du CIMA (mise en place automne 2010)

- Il est impossible de supprimer la **saisie des codes commune et département** au risque de compromettre l'anonymisation et la création d'un identifiant unique. Les règles d'utilisation sont indiquées dans le glossaire. Attention une fois saisie et enregistré dans un premier CIMA, toute modification de ces deux variables peut entraîner la génération de doublon.
- **Item Type de l'acte** : il est possible d'ajouter d'autre choix permettant d'être plus en rapport avec la pratique clinique. Voici les propositions :
  - Intervention infirmière** : C'est un acte (soin, évaluation, entretien, coordination) réalisé isolement (c'est à dire pas au cours d'une consultation pluridisciplinaire ou d'un hôpital de jour).
  - Intervention, assistante sociale**: C'est un acte (entretien patient, famille, visite) réalisé isolement (c'est à dire pas au cours d'une consultation pluridisciplinaire ou d'un hôpital de jour).
  - Intervention psychologue**: C'est un acte (entretien patient et ou famille individuel) réalisé isolement (c'est à dire pas au cours d'une consultation pluridisciplinaire ou d'un hôpital de jour). Ce choix vient compléter le choix « bilan neuropsychologique » qui correspond aux bilans et aux soins de rééducation neuropsychologiques individuels.
  - Intervention orthophoniste**: C'est un acte (bilan, activité de rééducation) réalisé isolement (c'est à dire pas au cours d'une consultation pluridisciplinaire ou d'un hôpital de jour).
- **Changement de nom** pour l'item « Interventions psycho sociales et de réhabilitations » en « Traitement non pharmacologique » et ajout possible de choix (même procédure que ci dessus).
- **IADL** : seul les items Aptitudes à utiliser le téléphone / Moyen de transport / Responsabilité à l'égard de son traitement / Aptitude à manipuler l'argent, sont conservés. Il n'est pas nécessaire de remplir les 4 autres items pour pouvoir envoyer le CIMA. Les règles de cotations ne changent pas (cf. glossaire).
- **Année du 1er diagnostic**: cette donnée figurant actuellement « dans diagnostic principal niveau1 » sera modifié afin de permettre une meilleure évaluation de la date du 1<sup>er</sup> diagnostic quel qu'il soit

### Information des patients

Il est important de rappeler que les patients doivent être informés de la saisie des CIMA dans la Banque Nationale Alzheimer.

Si le patient ou l'aidant refuse cette saisie les données ne pourront pas être saisies dans la Banque Nationale Alzheimer.

Une procédure concernant cette information vous sera prochainement proposée.

Coordination : CMRR, Département de Santé Publique et Direction des Services Informatiques

Centre Hospitalier et Universitaire de Nice.